

La raison d'être des associations d'anciens élèves

" Unir pour mieux agir "

1. Pourquoi une association d'anciens élèves ?

a/ Pour **aider** son établissement (ou d'autres s'il a fermé) à poursuivre sa tâche éducative :

- Aide financière, apport d'expertise et de compétence (gestion, fiscalité, juridique, immobilier), aide éducative (catéchèse, encadrement d'activités pédagogiques, culturelles, sportives), aide à l'entrée dans la vie active (orientation professionnelle, stages, emplois), aides pour la fête de l'établissement, pour les activités caritatives ...
- Engagement au sein de la communauté éducative pour assumer avec les autres acteurs (direction, professeurs, parents) la responsabilité de la définition et de la mise en œuvre du projet éducatif de l'établissement ;
"Mémoire de l'établissement", l'association aide à la pérennité de son esprit ; elle ne cultive pas une nostalgie passéiste mais facilite au contraire son ouverture à la vie dans la cité.

b/ Pour **prolonger** les liens de camaraderie, développer la solidarité et la formation humaine et spirituelle des anciens élèves de l'établissement, en particulier pour les plus jeunes :

- Assemblée, bulletin, annuaire, site internet, réunions de promotion, service emploi ;
- Conférences, messes anniversaires, pèlerinages, prières pour les vocations ;
- Soutiens financiers aux projets humanitaires, caritatifs, culturels d'anciens élèves.

c/ Pour **rassembler** les anciens élèves des différents établissements en vue de promouvoir le projet éducatif global de l'enseignement catholique, son évolution, l'innovation, ainsi que sa dimension diocésaine ou le projet de sa tradition congréganiste :

- Participation aux instances, nationale, régionale, diocésaine, de l'Enseignement catholique, aux réunions congréganistes, aux congrès nationaux et internationaux ;
- Actions pour la défense de l'école libre et de l'Enseignement catholique.

d/ Pour **témoigner** et transmettre le message évangélique et ses valeurs dans une société pluriculturelle :

- Prises de positions, mobilisation sur des questions d'actualité relatives à l'éducation, la famille, l'éthique, la foi, l'Eglise, la doctrine sociale, en référence aux enseignements du magistère et des évêques.

Nombreux et partageant les mêmes convictions, nous pourrions plus que tout seul.

.../...

2. Pourquoi adhérer à son association d'anciens élèves ?

- a/ Pour **manifester** sa reconnaissance à son établissement d'origine, son désir de voir poursuivie l'éducation dispensée et les valeurs transmises et son soutien à l'action de l'association au service de l'établissement ;
- b/ Pour **permettre** à l'association d'avoir les moyens financiers et humains de remplir sa mission et témoigner à ses responsables sa reconnaissance pour l'action qu'ils mènent ;
- c/ Pour **soutenir** l'Enseignement catholique, diocésain et congréganiste ;
- d/ Pour **entretenir** les liens de camaraderie et d'amitié et développer la solidarité, en cas de difficultés personnelles, familiales, professionnelles, sociales ;
- e/ Pour **construire**, animer ensemble et aider des projets dans les domaines humanitaires, caritatifs, culturels, sportifs ;
- f/ Pour se **ressourcer** spirituellement ensemble, dans l'esprit et la tradition de ses éducateurs.

La dimension communautaire d'une association répond, au même titre que la famille, l'école, l'Eglise, la paroisse, au besoin de tout homme d'être accueilli, protégé, éduqué, aidé et aimé. Ce qui lui permet de s'ouvrir à la dimension sociale de son être en relation avec les autres ; et, pour les Chrétiens, à la découverte du Dieu d'amour trinitaire, révélé en Jésus-Christ, inspirateur des relations entre les hommes.

L'homme, être de relation et d'amour, trouve sens à sa vie dans la fraternité et la solidarité.

3. Pourquoi assumer des responsabilités dans son association d'anciens élèves ?

- a/ Pour **servir** et **faire vivre** l'association :
 - Sur le plan juridique : besoin de statuts et de responsables, assurer la représentation extérieure (établissement, Enseignement catholique, diocésain et congréganiste, structures d'anciens élèves) ;
 - Sur le plan matériel : s'occuper des locaux, secrétariat, fichier, annuaire, bulletin, internet, comptabilité, recherche de financements autres que les cotisations.
- b/ Pour **organiser** les activités associatives :
 - Assemblée Générale, réunions de promotions, visites, voyages ;
 - Avec des délégués de promotions, des responsables jeunes, une bonne délégation et répartition des tâches, éventuellement une Charte ou un *projet* de l'association.
- c/ Pour **développer** les actions auprès de l'établissement, en particulier dans le cadre du Conseil d'Etablissement, de l'Enseignement catholique, des anciens élèves, pour **participer** aux congrès nationaux et internationaux et **prendre sa part** à la mission pastorale et éducative de l'Eglise.

Les structures ne sont rayonnantes que des personnes qui les animent et de l'esprit qui les inspire.

Nous croyons à l'utilité de nos associations pour les établissements.

Nous voulons mieux communiquer pour nous faire connaître et reconnaître.

Nous demandons aux anciens élèves d'être, dans leurs associations, adhérents et aussi acteurs.